

énoncés dans Action 21 est fonction de notre capacité de régler convenablement les problèmes liés aux activités de transport, dans les pays membres de l'OCDE et dans les autres pays.

Les rapports du Canada à la Commission du développement durable des Nations Unies traduisaient notre préoccupation accrue à l'égard des transports. Le rapport de 1996 contenait d'ailleurs une section intitulée « Défis de l'écotransport ». On y indiquait que le plus grand défi que les Canadiens doivent relever est peut-être celui de rendre le transport personnel plus durable. La présente monographie a pour but de faire ressortir, auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'importance d'établir une vision commune du transport durable et d'en venir à un consensus sur l'orientation générale à adopter.

## **SITUATION ACTUELLE**

### **Les tendances au Canada et ailleurs**

La durabilité de l'environnement est plutôt une question mondiale que locale. Dans le domaine des activités de transport à l'échelle mondiale, on se préoccupe surtout de l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, laquelle est principalement attribuable à la combustion des hydrocarbures qui alimentent plus de 99 % du secteur des transports. Le tableau 1 indique les émissions de l'un des principaux gaz à effet de serre, le dioxyde de carbone, qui provient des activités de transport et d'autres activités.

Durant la période indiquée, le Canada semble s'être orienté dans la bonne voie. On a assisté à une nette diminution des émissions de dioxyde de carbone provenant des activités de transport, tandis qu'il y a eu une augmentation sensible de ces émissions dans les autres pays membres de l'OCDE et ailleurs dans le monde. Toutefois, le taux des émissions de dioxyde de carbone, par habitant, au Canada continue d'être supérieur à la moyenne pour les pays membres de l'OCDE et demeure bien plus élevé que le taux mondial.